



Pôle d'équilibre territorial et rural du
Pays Avallonnais
Conseil de développement territorial

Compte-rendu de la réunion du Conseil de développement
Mardi 23 mai 2017
Salle de réunion du Pays, 10 rue Pasteur, AVALLON

Le 4 avril 2017 à 18 heures, le Conseil de développement territorial du PETR du Pays Avallonnais, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du Pays à AVALLON sous la présidence de Madame Arlette BORSATO.

11 Délégués titulaires présents : Annick BAKRY, Claude BOURSIER, Arlette BORSATO, Gilbert CASSIN, Mathieu DEBRAY, Hervé DESRUELLE, Jérôme MARCHAND, Serge NASSELEVITCH, François-Xavier NAULOT, Jacques OUVRARD et Alain WICKER.

4 Délégués titulaires excusés : Jean-Marie BARBARO, Manuel DA SILVA, Gérard GUYARD et Marcel HURE.

3 Délégués suppléants ayant pouvoir de vote : Claire DESCHATEAUX, Christiane ROULET et Cécile VIOLLET.

3 Délégués suppléants excusés : Alain DELACOUR, Alain PEREZ et Charles-Emile SIOUFFI.

Assiste à la réunion : Antoine NICOL (agent PETR).

Date de convocation	16 Mai 2017
Délégués titulaires en fonction	16
Délégués titulaires présents	11
Délégués titulaires ayant pouvoir de vote	0
Délégués suppléants ayant pouvoir de vote	3

Secrétaire de séance : Jacques OUVRARD

Arlette BORSATO, Présidente du Conseil de développement territorial (CDT), souhaite la bienvenue à tous les délégués et présente les excuses susvisées. Elle ouvre la séance en adressant une pensée aux victimes de l'attentat de Manchester. Elle rappelle ensuite les points à l'ordre du jour.

O.J N° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 4 AVRIL 2017

Aucune remarque n'étant formulée, **le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

O.J N° 2 : RETOUR SUR LES COMMISSIONS DE TRAVAIL ACCUEIL ET COMMUNICATION

La Présidente rappelle que deux groupes de travail ont été constitués lors de la dernière assemblée du CDT pour travailler sur les thématiques de l'accueil, sujet central du projet de territoire, et communication. Elle propose de faire une restitution de ces deux groupes de travail :

Accueil : Ce premier groupe de travail a réuni 4 membres du CDT (JM BARBARO, A. BORSATO, G. CASSIN et J. OUVRARD) ainsi que l'équipe technique du PETR. Il a été convenu de déterminer deux types d'actions à mener à savoir :

- *Favoriser l'accueil des personnes qui s'installent sur notre territoire :*

Pour ce faire, il convient de réunir toute l'information nécessaire à une bonne installation : habitat, informations pratiques et administratives, informations concernant la scolarité et les services enfance, informations sur l'offre de soins, listing à jour des associations et de l'offre de loisirs, listing de l'offre découverte et patrimoniale, etc.

Ces informations doivent être accessibles sur Internet mais on doit également prévoir un support physique à remettre en mains propres qui pourrait prendre la forme d'un dossier ou d'une mallette d'accueil. La remise de cette mallette pourrait être faite par les Mairies afin de favoriser la rencontre avec leurs nouveaux habitants. D'autres acteurs pourraient servir de relais : agences immobilières, commerces, écoles, associations, etc.

Il est également évoqué la possibilité d'identifier des personnes ressources volontaires et disponibles pour faire découvrir le territoire aux nouveaux arrivants afin de créer un réseau d'ambassadeurs. Ces ambassadeurs pourraient être des habitants, des commerçants, des jeunes, etc.

Enfin un travail avec les commerçants (Vitrines de l'Avallonnais) pourrait être envisagé pour proposer des bons d'achat ou une autre forme de communication afin de favoriser la découverte des commerces locaux.

- *Rendre accessible et attractive l'offre de notre territoire pour les personnes qui pourraient être tentées de s'y installer :*

Pour cibler les candidats à faire venir sur notre territoire, il est envisagé de déterminer quelques profils de cibles prioritaires et adapter les moyens de communication pour les atteindre. Pour autant, il n'est pas exclu de travailler sur des cibles de niche si cela répond aux problématiques du territoire.

L'outil Internet est incontournable pour atteindre cet objectif. D'autres actions de promotion seront à envisager en fonction des moyens financiers mobilisables.

Les membres du groupe de travail s'accordent également sur l'opportunité de communiquer sur les touristes qui viennent sur notre territoire. Plus d'un million de personnes viennent chaque année en Avallonnais et il serait judicieux de pouvoir les toucher avant d'envisager de déployer des actions de communication coûteuses à destination des bassins métropolitains.

Réactions des membres du CDT à l'issue de ce compte-rendu :

- M. NASSELEVITCH précise que le groupe SCHIEVER a conclu un partenariat payant avec La Poste pour distribuer une offre promotionnelle aux nouvelles adresses. Toutefois, il est difficile d'en mesurer l'impact car La Poste reste seule maître de l'information (CNIL) et SCHIEVER ne peut que mesurer le nombre de documents remis.
- Il est envisagé de se rapprocher des communautés de communes pour toucher les nouveaux habitants venant chercher des poubelles.
- Parmi les informations à mettre en avant, il faudrait lister les services ayant trait au logement (location, achat, travaux, etc.).
- Bien identifier les portes d'entrées incontournables pour les nouveaux habitants : notaires, agences immobilières, services des ressources humaines, etc.
- Mme ROULET propose que les membres du CDT puissent répondre à un questionnaire pour connaître les motivations qui les ont conduits à s'installer en Avallonnais. En effet, sur les 14 membres présents, seuls deux sont nés sur le territoire. Par ailleurs, ce questionnaire pourrait permettre aux membres sondés d'exprimer les points forts du territoire à obligatoirement mettre en avant.
- M. MARCHAND souligne l'importance stratégique de prospecter les entreprises qui proposent du télétravail à leurs salariés.

Le débat se termine par un rappel de la Présidente aux volontaires pour approfondir la discussion en groupe de travail. Elle précise que ce groupe de travail traitera ces questions plus en détail vraisemblablement à partir de septembre.

Communication : Une première réunion de travail s'est tenue le 18 Mai et a réuni Mme BORSATO (CDT) et M. DELORME (CSP) ainsi que deux agents du PETER. Il a été rappelé que le PETER ne dispose plus de site Internet et qu'il est souhaitable d'en recréer un rapidement pour pouvoir relayer les informations principales telles que celles du SCoT. Un plan de site a été déterminé lors de cette réunion et les agents auront à leur charge de travailler sur le contenu durant l'été. Un site plus ambitieux recensant des informations nécessaires à l'accueil et à la prospection de nouveaux habitants fait partie des outils de communication que le PETER souhaite mettre en œuvre via son programme LEADER. Un travail plus spécifique sera mené au deuxième semestre et la réflexion sera élargie à d'autres membres du CDT et du CSP.

Enfin cette réunion a permis de déterminer le chemin de fer du prochain magazine de Pays dont la distribution est prévue début Juillet. Par la suite, une réflexion semble nécessaire pour repenser la forme et le contenu de cet outil.

O.J N° 3 : AVIS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS SOLLICITEES AU PETER

Le Directeur présente les demandes de subventions qui ont été adressées au PETER et distribue les fiches de synthèse concernant 3 projets :

- ✓ **« Oxfam Trailwalker 2017 » par Oxfam France** : L'ONG Oxfam France sollicite une subvention du PETER pour l'organisation de la 8^{ème} édition du Trailwalker en Avallonnais. Cette manifestation sportive à vocation solidaire réunit plus de 2000 personnes dont 1000 participants. Le montant de la subvention sollicitée est de 5000 €. Il est précisé que le dossier est incomplet vu que le PETER n'a reçu qu'un courrier de demande de subvention. Après débat, les membres du CDT regrettent qu'Oxfam n'ait pas pris l'attache du PETER plus tôt ce qui aurait pu permettre de nouer un partenariat profitable aux deux parties : une participation financière du PETER en échange de l'utilisation de la force de frappe en matière de communication de l'ONG. Ils proposent qu'un travail soit mené cette année avec Oxfam pour envisager un partenariat pour l'année prochaine. **L'Assemblée, après avoir délibéré et à l'UNANIMITE, rejette la demande de subvention de 5 000 euros de l'ONG Oxfam France.**

« Aide financière pour la participation au Trophée de France de sport Boule » par l'association Saint-Père Sport Boule : l'association sollicite une aide financière exceptionnelle du PETER pour réduire le coût du déplacement des 8

membres du club qualifiés pour cette épreuve. **L'Assemblée, après avoir délibéré et à l'UNANIMITE, rejette la demande de subvention de l'association Saint-Père Sport Boule.**

✓ « **14^{ème} édition des Utopies festival de Pisy** » par l'association Utopies Festival de Pisy.

Cette manifestation a pour objectif de proposer des concerts et des conférences durant 3 jours en Août au cœur du village de Pisy. Un partenariat est noué avec le Comité des fêtes afin d'apporter une vraie animation du village autour de la manifestation artistique ce qui donne à l'événement, une vraie dimension sociale qui dépasse largement le périmètre de la commune. En moyenne, 200 à 300 personnes sont accueillies chaque soir. L'association sollicite une aide exceptionnelle du PETR à hauteur de 2 580 euros pour l'organisation de la 14^{ème} édition de cette manifestation en raison des baisses de subventions de ses habituels financeurs. Sans une subvention du PETR, la tenue de cette édition est menacée et devra recourir à une augmentation importante du prix des entrées et/ou à annuler certains spectacles. **L'Assemblée, après avoir délibéré et à l'UNANIMITE, propose de soutenir cette action. Toutefois, 9 membres sur 14 proposent que cette subvention soit portée à 1 500 euros en raison des incertitudes budgétaires du PETR pour 2017. L'assemblée autorise la Présidente à soumettre ce dossier au Comité Syndical.**

O.J N° 4: INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Les bureaux du PETR sont fermés les jeudi 25 et vendredi 26 Mai 2017.
- ✓ Une réunion de la Commission Plénière du SCoT est prévue le 6 Juillet 2017 matin. Les membres du bureau du CDT sont conviés.
- ✓ Un travail est en cours entre le PETR et la Chambre Economique de l'Avallonnais afin d'envisager un partenariat renforcé concernant l'animation économique du territoire et l'accompagnement des porteurs de projets.
- ✓ Un bilan rapide des dernières actions du Contrat local de Santé est présenté :
 - Constitution d'un groupe d'échanges et de soutien à destination des aidants familiaux : un ciné-débat a été organisé le 25 avril dernier à 17h30 au cinéma d'Avallon. Une quinzaine de professionnels ont répondu à l'invitation ainsi que trois familles (principale cible). Ces trois familles ont été conviées à une première réunion du groupe d'échanges le 17 Mai mais ne sont pas toutes venues. Une prochaine réunion est prévue le 21 Juin.
 - Projet santé environnement : Une randonnée pédagogique a été organisée le 18 Avril en partenariat avec Terre de Légendes, le Centre de loisirs 1,2,3 Soleil d'Avallon et une diététicienne. Durant cette animation, les enfants ont été sensibilisés par la diététicienne sur l'équilibre alimentaire et comment constituer un pique-nique équilibré. L'association Terre de Légendes les a ensuite emmenés en randonnée au départ de Tharot avec pour objectif la découverte de la nature et des jeux d'orientation avec des boussoles et des cartes. Une animation similaire devait se tenir le 27 Avril avec les centres de loisirs de la Communauté de communes du Serein mais a été reportée en Juillet en raison du mauvais temps.
 - Jardin pédagogique : Un partenariat entre l'association Traverses et le Centre de loisirs 1,2,3 Soleil d'Avallon a été concrétisé par la création d'un potager dans l'enceinte du centre de loisirs. L'objectif est de faire découvrir aux enfants le fonctionnement d'un potager et la saisonnalité des fruits et légumes.
 - Soirée d'accueil des internes et nouveaux professionnels de santé : Cette soirée s'est déroulée le 18 Mai à partir de 17h30. Les nouveaux professionnels de santé ont pu visiter la Maison de Santé de Guillon, puis suivre une visite guidée de la Ville d'Avallon avec l'Office de Tourisme, avant d'être reçus à la Tannerie pour un apéritif dînatoire. Une trentaine de personnes étaient présentes (élus, médecins et professionnels de santé du territoire) ainsi que 6 internes et une externe. Ces derniers ont apprécié cette soirée et le panier d'accueil qui leur a été remis contenant des tablettes de chocolat (offertes par Quarré de Chocolat), des entrées au Parc Aventure d'Avallon (offertes par AB Loisirs), des entrées au Night à Avallon (offertes par le Night) et des réductions dans une boutique d'Avallon (offertes par Elles et Lui). Une prochaine soirée sera organisée à l'Automne au moment de l'arrivée des nouveaux internes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.